

## PV du conseil de l'Ecole Doctorale du 9 janvier 2018

### Etaients présents ou représentés :

Catherine MEUR FEREC, Frédéric JEAN (UBO), Karine REHEL (UBS), Michel DESSE (UN), Hélène HOWA (U A), Benoit SCHOEFS (U LM), Didier GASCUEL (AGROCAMPUS), Xavier CARTON (SDU – UBO), Annie CUDENNEC (SHS – UBO), Éric SAUX (ISTI – IRENAV), Élisabeth BONDU (UBO), Marie BIDAULT (UBO), Constance CHOQUEL (UA), Mathieu LE CORRE (UBO), Chloé OROY (UBO), Marc PAVEC (ACTIMAR), Richard POSTAIRE (Fondation BPOA), Laurent RICHIER (ALTRAN)

### Excusés et/ou absents :

Vianney PICHEREAU, (SDV – UBO), Anne RENAULT (IFREMER), Christophe GRENIER (SHS – UN), Justine DUMAY (SDV – UN), Brigitte MOREAU (U LM), Guillaume GILLET (UBS), Jean-François FILIPOT (FEM), Patrick POUPON (Pôle Mer Bretagne)

### Invitées :

Directeurs des Unités de recherche, Caroline GERNEZ (IFREMER)

### Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil et de l'EDSML
- Rappel du contexte
- Vote pour avis conforme / directrice et directeurs adjoints
- Présentation et vote du règlement intérieur
- Point sur la campagne de recrutement 2018
- Point sur l'offre de formations "disciplinaires" de l'EDSML
- Questions diverses

---

## Présentation des membres du Conseil et de l'EDSML, rappel du contexte

Après un mot d'accueil de C. Meur-Ferec pour l'ensemble des membres du Conseil, chacun d'entre eux se présente.

La Directrice de l'ED rappelle ensuite le contexte : l'organisation de l'Université Bretagne Loire, de l'Ecole des docteurs, des pôles doctoraux de site, et des 11 écoles doctorales.

## Vote pour avis conforme sur la direction de l'EDSML

Afin d'être en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016, il est proposé que l'équipe de direction provisoire de l'ED soit actée par un vote des membres du conseil.

### Directrice :

Catherine MEUR FEREC

### Directeurs adjoints :

Frédéric JEAN (UBO) pour le site de Brest

Karine REHEL (UBS) pour les sites de Lorient et Vannes

Michel DESSE (UN) pour le site de Nantes

Hélène HOWA (U A) pour le site d'Angers

Benoit SCHOEFS (U LM) pour le site du Mans

Didier GASCUEL (AGROCAMPUS) pour le site de Rennes

**Vote pour avis conforme :**

**Unanimité**

## Présentation et vote du règlement intérieur

Les règlements intérieurs des écoles doctorales de l'Université Bretagne Loire ont été rédigés avec une trame commune à toutes les EDs, conformément aux textes règlementaires. Les membres du bureau de l'EDSML, Directrice, et directeurs adjoints de sites ont, en concertation, aménagé la proposition UBL, pour répondre aux particularités de l'EDSML, notamment sa pluridisciplinarité et à la politique qu'elle souhaitait mettre en place : nombre de thèses encadrées par HDR, procédure de recrutement, formations. Cette concertation a eu lieu à Rennes en mai 2017.

En septembre 2017, le règlement intérieur de l'ED a été soumis à l'UBL pour accord, quelques modifications mineures ont été alors intégrées.

Pour ce qui concerne les formations, les discussions lors du conseil du 9 janvier 2018, avec les représentants des doctorants, ont permis quelques ajustements en matière de plafond (30 h) sur les formations pour assurer la diversité du parcours individuel de formation de chacun des doctorants. La directrice de l'ED précise que les EDs assurent le coût des formations disciplinaires/thématiques, et de ce fait, l'ED a souhaité fixer un effectif minimum pour le nombre de participants (8) en dessous duquel une formation ne sera pas ouverte.

Le règlement intérieur :

- définit en matière de gouvernance, le rôle des directeurs et directeurs-adjoints, le rôle et la composition des instances.

Pour rappel :

- Le Conseil comprend 26 membres. Il rend toutes les décisions (financements, inscriptions, formations, mobilités, normes de déroulement de la thèse). L'EDSML souhaite qu'au moins une réunion se fasse en présentiel chaque année.
  - Le Bureau est composé du directeur de l'ED et des 6 directeurs adjoints de site, il prépare les conseils, organise les journées de l'ED. Sur chaque site, le directeur adjoint du site s'appuie sur les représentants des établissements, des labos et des doctorants du site dans sa gestion au quotidien. Le bureau est le lien avec les établissements et les laboratoires des sites.
  - Les 4 Commissions des thèses disciplinaires : (SDU, SDV, SHS, STI) sont constituées du directeur ED, des directeurs-adjoints de sites et de collègues HDR du secteur disciplinaire. Elles auditionnent les candidats, donnent des avis sur les recrutements, dérogations, les jury de soutenance...
- Pose les règles en matière de fonctionnement général
    - Affiliation des unités, équipes et HDR à l'école doctorale
    - Détermination de l'établissement d'inscription d'un doctorant
    - Ressources financières des doctorants
    - Procédure de sélection des doctorants
    - Etablissements co-accrédités avec délivrance conjointe du diplôme et associés
    - Modification du règlement intérieur
  - Donne des règles communes de suivi de la thèse, de l'inscription à la soutenance, mais aussi après la thèse
    - Composition et fonctionnement du comité de suivi individuel
    - Inscriptions annuelles en doctorat
    - (Co)Direction de thèse
    - Formations
    - Soutenances de thèse
    - Médiation
    - Suivi de carrière
    - Documentation à disposition des usagers sur le site de l'ED

Discussion :

A une question sur le nombre de doctorants par HDR, il est précisé que seuls sont comptabilisés dans un encadrement les titulaires de l'HDR (conformément à l'arrêté du 25 mai 2016). Une co-direction par 2 HDR, comptabilise le % de chacun des encadrants. Les non titulaires de l'HDR apparaissent cependant dans le recensement de l'encadrement, des attestations peuvent leur être remises. Cette comptabilisation doit encourager les encadrants scientifiques à passer leur HDR.

Pour ce qui concerne le financement des thèses (art.7 du RI), l'EDSML « s'assure que chaque doctorant qui s'inscrit dispose de ressources suffisantes pour la réalisation de sa thèse ». La règle générale est donc que l'inscription soit conditionnée à un financement mensuel au moins égal au SMIC pendant toute la durée de la thèse. La directrice de l'ED insiste sur ce point, et sur la durée des thèses, et ajoute que les pratiques disciplinaires, notamment en SHS, font que des dérogations et aménagements sont possibles, plus particulièrement pour les doctorants étrangers.

**Vote sur l'approbation du règlement intérieur :**

**Unanimité**

## Point sur la campagne de recrutement 2018

C. Meur-Ferec annonce qu'à la date du 8 février, **49 sujets ont été déposés sur le site Thèses en Bretagne Loire**. Le dépôt au fil de l'eau est toujours possible.

EA 2160 Mer Molécules Santé NANTES	2
EA 3884 Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines – VANNES – LORIENT - QUIMPER	3
IFREMER Brest Laboratoire Biologie halieutique	1
IFREMER Brest Laboratoire Comportement des structures en Mer	1
IFREMER Brest Laboratoire Cycles Géochimiques et ressources	2
IFREMER Brest Laboratoire Ecologie pélagique	1
IFREMER Brest Laboratoire Environnement Profond	1
IFREMER Brest Laboratoire Géodynamique et enregistrement Sédimentaire -	1
IFREMER Nantes Laboratoire des contaminants Métalliques	1
IFREMER Unité de Recherche Littoral des laboratoires environnement ressources	1
UMR 6197 Laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes - LM2E - BREST	5
UMR 6285 LABSTIC - Equipe Traitements, Observations et Méthodes Statistiques – TOMS - TELECOM BRETAGNE	1
UMR 6308 Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux - BREST	2
UMR 6523 Laboratoire d'Océanographie Physique et Spatiale – BREST	8
UMR 6538 Laboratoire Domaines Océaniques - BREST – VANNES - LORIENT	3
UMR 6539 Laboratoire des sciences de l'environnement marin - BREST	15
UMR 6554 Laboratoire Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique, LETG - Axe Littoral BREST - NANTES	1
<b>Total général</b>	<b>49</b>

### C. Meur Ferec présente le rétro-planning.

- Avant le 29 mai 2018 à 20 h 00 (fermeture automatique du serveur...) : les directeurs de thèse déposent leur sujet [sur thèses en Bretagne Loire](#), en plus du dépôt dans les différents organismes financeurs, même si financement non acquis
  - Cette candidature en ligne est obligatoire pour permettre une vision globale, (pas de risque de perte, retards...)
  - Ce délai peut être modifié à la demande du directeur de thèse et en fonction du financement.
  - Respecter les instructions de format indiquées sur le site (nom du fichier pdf, etc.).
- Après vérification de l'ED, les sujets sont ouverts à candidature (accord du directeur d'Unité)
- Les directeurs de thèse reçoivent un email, avec clé confidentielle pour accéder aux dossiers de candidature au fur et à mesure qu'ils arrivent.
- Du 30 mai au 5 juin 2018, les directeurs de thèse classent les dossiers reçus et 2 candidats à auditionner (maxi)
- A partir du 7 juin 2018 : l'EDSML convoque par email les candidats (pas d'info par tél)
- Entre le 18 et le 30 juin 2018 : auditions par les commissions disciplinaires
- **le 9 juillet 2018** : Conseil de l'EDSML
- Au lendemain du conseil : information des candidats par l'EDSML
- Avant le 17 juillet 2018 : engagement des doctorants

Elle rappelle le principe de fonctionnement des commissions de recrutement inscrit dans le règlement intérieur de l'ED :

- la sélection tient compte de la pluridisciplinarité de l'ED et des 4 secteurs disciplinaires : SDU, SDV, SHS, ISTI
- Fonctionnement homogène des commissions et garantie d'une équité de traitement pour les candidats auditions
- Direction de l'EDSML assiste à toutes les auditions : vision globale des disciplines, égalité de traitement candidats
- Les directeur(s) de thèse, et (ou) co-encadrant de thèse assistent à l'audition, et décident en concertation avec la commission du classement (ou non) des candidats
- Lors de l'audition, 10 mn de présentation par le candidat (support de son choix) et 10-15 mn d'entretien avec le jury (en français ou en anglais). Visio-conférence possible pour les candidats géographiquement éloignés (mais à organiser à l'avance)

La question de l'organisation des auditions des candidats par les commissions disciplinaires se pose donc et doit être d'ores et déjà anticipée. Il est nécessaire de choisir si l'ED souhaite :

- des auditions sur 1 seul site (Brest: majorité des sujets, mais excentré)
- des auditions sur 2 sites : Brest et Rennes (Agrocampus) ou Nantes (UN),
- autre idée ?

Et donc d'entériner pour chaque site, des sous *commissions des thèses* de site.

### Discussion :

D. Gascuel s'interroge sur la procédure mise en place et son intégration dans le processus de recrutement propre à chaque établissement. Agrocampus, par exemple, organise des sélections avec auditions au sein de l'établissement, ce qui implique donc une seconde audition pour les 2 candidats en « short liste ».

B. Schoefs, s'il trouve la procédure utile, pense inutile d'auditionner deux fois, les mêmes candidats.

L. Richier pense au contraire que ces entretiens successifs, sont dans une logique professionnelle. Le 1<sup>er</sup> étant une pré sélection, sur des critères scientifiques propres au sujet, au directeur de thèse, et le second, un classement final. Les doctorants présents ne sont pas défavorables à une double audition, le cas échéant.

F. Jean souligne que cette procédure a été plébiscité par l'HCERES lors de l'évaluation de l'EDSM, et qu'elle est reconnue comme utile et cohérente par l'ensemble des directeurs d'unités et directeurs de thèse de la précédente habilitation. Elle assure une égalité de traitement pour l'ensemble des candidats. Il rejoint C. Meur-Ferec, sur l'intérêt d'avoir un regard global sur les candidats et les différentes disciplines qui constituent l'ED.

Il est décidé que l'année 2018 servira de test sur l'organisation telle que prévue au règlement intérieur. Deux sites sont retenus : Brest et Nantes (à Nantes, les auditions ont été fixées au 28 et 29 juin). Si nécessaires des ajustements seront faits l'an prochain.

Pour le site de Brest, une réunion (conseil restreint site Brest) aura lieu le 4 juillet à 14 h 00 afin de procéder aux arbitrages sur les financements établissement (UBO), en préalable au Conseil de l'EDSML.

Le Conseil plénier a été fixé le 9 juillet sur le site de Rennes (en présentiel). Un co voiturage sera proposé aux membres brestois.

## Commission des thèses : Proposition de composition et de fonctionnement

La commission des thèses de l'EDSML a pour particularité d'être constituée de 4 Commissions des thèses disciplinaires : Sciences de l'Univers, Sciences de la Vie, Sciences de l'Homme et de la Société, Sciences et Techniques de l'Ingénieur.

Les membres du bureau de l'EDSML sont membres de toutes les commissions (directeur de l'ED et les 6 directeurs-adjoints de sites)

Leur rôle est d'auditionner les candidats, de donner des avis sur les recrutements, d'examiner les demandes de dérogations, d'être consultés pour les jurys de soutenance, les demandes de dispense de Master.

Les auditions pour les financements de thèse de la rentrée 2018 auront lieu :

- A Brest, pour les sites de Brest, Vannes-Lorient du du 18 au 27 juin 2018
- A Nantes, pour les sites de Nantes, Angers, Le Mans Rennes les 28 et 29 juin 2018

Les compositions de commission ci-dessous sont proposées. Leurs membres vont être contactés prochainement pour requérir leur accord sur leur participation aux travaux de ces commissions.

	Spécialités de doctorat	COMMISSION SDU	Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	Brest Vannes Lorient
Sciences de l'Univers	Océanographie Physique et Environnement	Le bureau de l'EDSML 1 UBO Physique : X. Carton ,/ G. Rouillet, / F. Arduin, / L. Memery	Catherine Meur Ferec Michel Desse Hélène Howa Didier Gascuel Benoit Schoefs	Catherine Meur Ferec Fred Jean Karine Rehel
	Chimie Marine Génie côtier	1 UBO Chimie : R. Riso / H. Planquette	Meryem Mojtahid	Xavier Carton / Guillaume Rouillet, / Fabrice Arduin / Laurent Memery
	Géosciences Marines	1 U Angers Géologie : M. Mojtahid 1 UBO Géologie : J. Deverchère / L. Geoffroy		Ricardo Riso / Hélène Planquette  Jacques Deverchère / Laurent Geoffroy

	Spécialités de doctorat	COMMISSION SDV	Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	Brest Vannes Lorient
<b>Sciences de la Vie</b>	Biologie Marine	Le bureau de l'EDSML	Catherine Meur Ferec Michel Desse	Catherine Meur Ferec Fred Jean Karine Rehel
	Biologie, Biochimie Cellulaire et Moléculaire	2 UBO : Ph. Pondaven / Ph. Soudant, V. Pichereau / M. Jebbar	Hélène Howa Didier Gascuel Benoit Schoefs	Philippe Pondaven / Philippe Soudant Vianney Pichereau / Mohamed Jebbar
	Biologie des organismes	1 U Le Mans : A. Manceau / JL Mouget	Annick Manceau / Jean-Luc Mouget	
	Biotechnologies	1 UBS : A. Dufour / A. Bazire		Alain Dufour / A Bazire
	Chimie macromoléculaire	1 U Angers : M. Mojtahid, E. Metzger, F. Jorissen / C. Mouneyrac (UCO)	Meryem Mojtahid / Edouard Metzger / Frans Jorissen / Catherine Mouneyrac	David Mazurais / Arnaud Huvet
	Chimie Marine			
	Chimie des substances naturelles marines	1 U Nantes : L Barillé / J.F. Pouchus	Laurent Barillé / Yves-François Pouchus	
	Ecologie Marine			
	Halieutique	1 Agrocampus : H. Le Bris / O. Le Pape	Hervé Le Bris / Olivier Le Pape	
	Microbiologie	1 IFREMER Nantes Atlantique : S. Maevas / P. Petitgars / P. Gouletquer / P. Hess	Stéphanie Maevas / Pierre Petitgars / Philippe Gouletquer / Philippe Hess	
	Observation de l'Environnement marin et Traitement de l'information	1 rep. IFREMER Bretagne : D. Mazurais / A Huvet		

	Spécialités de doctorat	COMMISSION STI	Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	Brest Vannes Lorient
<b>Sciences de l'Ingénieur</b>	Mécanique, génie mécanique, mécanique des fluides et énergétique	Le bureau de l'EDSML		Catherine Meur Ferec Fred Jean Karine Rehel
	Génie électrique et électronique	1 rep. IRENAV : E. Saux / A. Boudraa		Eric Saux / Abdel Boudraa
	Acoustique sous-marine,	1 rep. IFREMER Bretagne : D. Priour		Daniel Priour
	Traitement du Signal			
	Génie côtier			
	Géomatique			

	Spécialités de doctorat	COMMISSION SHS	Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	Brest Vannes Lorient
<b>Sciences de l'Homme et de la Société</b>	Droit privé	Le bureau de l'EDSML	Catherine Meur Ferec Michel Desse	Catherine Meur Ferec Fred Jean Karine Rehel
	Droit public	1 UBO Droit : A. Cudennec / C. De Cet Bertin / G. Guéguen-Hallouet	Hélène Howa Didier Gascuel Benoit Schoefs	Annie Cudennec/ Cécile de Cet Bertin / Gaëlle Guéguen-Hallouet
	Géographie	1 UBO Economie : O. Thébaud / P. Le Floch		
	Sciences économiques	1 UBO Géographie : S. Suanez / F. Gourmelon / L. Brigand	Mohamed Maanan / Françoise Gourmelon / Marc Robin, / Christophe Grenier	Olivier Thébaud / <b>Pascal Le Floch</b> Serge Suanez / Françoise Gourmelon / Louis Brigand
		1 U Nantes Géographie : M. Maanan / F. Gourmelon, M. Robin, C. Grenier		

## Point sur l'offre de formations "disciplinaires" de l'EDSML

L'offre de formation de l'EDSML sera présentée le 13 février lors de la journée de rentrée des doctorants. Toutes les informations sont recensées dans les livrets des doctorants qui seront distribués à tous les entrants de l'ED, et mises en ligne sur le site [ed-sml.u-bretagne.fr](http://ed-sml.u-bretagne.fr).

En résumé :

- Le doctorant est responsable de l'organisation de sa formation, et son directeur de thèse (DT) est garant de la pertinence des choix (il faut donc le consulter !). Les formations hors catalogue et disciplinaire/transversale du fait des coûts qu'elles peuvent engendrer en matière de prise en charge notamment par le laboratoire, doivent être discutées avec le DT, le directeur d'unité et abordée en Comité de Suivi Individuel.
- Les formations sont proposées par l'Ecole des Docteurs de l'UBL et les Pôles doctoraux des sites, ce sont des formations « transversales » et par l'EDSML, ce sont alors les formations dites « disciplinaires » qui de fait au sein de notre ED sont thématiques (mer).
- S'ajoutent les formations « hors catalogue » à faire valider par l'ED
- Un minimum de 100 heures de formation ou équivalent doit être réalisé avant la fin de la 3<sup>ème</sup> année de thèse (situation particulière pour co-tutelle, contrat CIFRE, salarié non financé pour la thèse)
- Une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est obligatoire, ainsi qu'une formation à la pédagogie obligatoire si le doctorant exerce une activité complémentaire d'enseignement (à conseiller au doctorant si projet professionnel visant une qualification au CNU)
- Le « Portfolio » est un document personnel élaboré par le doctorant, comprenant toutes les activités effectuées durant sa formation (enseignement, diffusion de la culture scientifique, transfert de technologie), et valorisant les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat.

## Formations disciplinaires de l'EDSML et barème de validation

Intitulé Formation	organisateur	intervenant	Lieu de la formation	valorisation EDSML
Cytométrie en flux	EDSML - site de Brest	site de Brest : C. Lambert (UBO)	Brest	3 h
Techniques de microscopie électronique	EDSML - site de Brest	site de Brest : C. Lambert (UBO)	Brest	3 h
Autoanalyse de sels nutritifs	EDSML - site de Brest	E. Grosteffan (UBO)	Brest	20 h
Ecologie : bases de données spatiales	EDSML	J. Guitton (Agrocampus)	Brest et Nantes en fonction des inscrits	20 h
	Agrocampus	J. Guitton (Agrocampus)	Rennes	20 h
BAILLERON : stage de 4 jours sur les variations climatiques (échelles temporelles et spatiales, implications pour les côtes et notion d'Aléas, Risques et enjeux)	EDSML	Agnès Balzer (Univ Nantes)	Ile de Bailleron (Golfe du Morbihan)	20 h
Formations modélisation numérique atmosphère et océan	EDSML / formation nationale	Guillaume Roulet	Site différent chaque année (Grenoble, Paris, Brest)	20 h
Data science for geosciences	EDSML / EDmathSTICC / formation nationale	Ronan Fablet, IMTA	Site différent chaque année (Grenoble, Brest, ...)	20 h
Mesure non destructive de la photosynthèse : la fluorescence de la chlorophylle	EDSML	B Schoefs	Le Mans	8 h
Sciences et Société : animation d'une équipe transdisciplinaire	EDSML Brest	IUEM - UMS : Riwallen RUAULT	Brest, Lorient-Vannes, Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	30 h
Innovations numériques exemple : création d'un poster "capsule"	EDSML Brest	IUEM - UMS : Riwallen RUAULT	Brest	5 h
Actu des publis <a href="https://www-iuem.univ-brest.fr/fr/science-et-societe/sciences-pour-tous/actu-des-publis/Actu-des-publis">https://www-iuem.univ-brest.fr/fr/science-et-societe/sciences-pour-tous/actu-des-publis/Actu-des-publis</a> - article de la discipline du doct. - article dans une autre discipline	EDSML tous les sites	partenariat avec l'Institut Universitaire Européen de la Mer la Bibliothèque La Pérouse	Brest - Lorient - Vannes - Rennes Angers - Nantes - Le Mans	(1 seule fois au cours de la thèse) 15 h 20 h



## Exemples de formation hors catalogue et barème de validation

Intitulé Formation	organisateur	Lieu de la formation	valorisation EDSML
Modules de Master, Sciences de la Mer et du Littoral (IUEM) - contact : david.graindorge@univ-brest.fr Modules de Master, Toxicologie et Ecotoxicologie à l'Université du Mans - contact : benoit.chesnais@univ-lemans.fr ou autres Modules de Master <b>sur recommandation du Directeur de thèse ou de l'expert de la commission des thèses, avec accord préalable du responsable du module de Master</b>	Etablissements d'enseignement	Brest, Lorient-Vannes, Angers, Nantes, Le Mans, Rennes	h = durée cours ... max 20 h
Suivi d'un MOOC, Formation en ligne, suivant contenu et en accord avec le directeur de thèse	tout établissement		h = durée cours ... max 20 h
Suivi d'un MOOC, Formation en ligne, suivant contenu et en accord avec le directeur de thèse	tout établissement		h = durée cours ... max 20 h
Certification professionnelle en lien avec l'activité de recherche (ex certification vétérinaire)	EDSML tous les sites	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	volume horaire avec un maximum de 25 h
Ecole d'été, Ecole thématique, Séminaire spécialisé	Tout établissement		Volume horaire de la formation avec un maximum de 30 h
communication en français dans un colloque scientifique	Tout établissement	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	10 h (1 seule fois au cours de la thèse)
communication en anglais dans un colloque scientifique			20 h (1 seule fois au cours de la thèse)
présentation d'un poster lors d'un colloque scientifique			10 h (1 seule fois au cours de la thèse)
Entreprenariat en association avec l'ENSTA Bretagne	Pôle doctoral Brest - EDSML	Brest	20 h
Médiation scientifique en collaboration avec "les petits débrouillards" Formation à la méditation + animation d'un atelier	Pôle doctoral Brest - EDSML	Brest	25 h

Intitulé Formation	organisateur	Lieu de la formation	valorisation EDSML
Permis bateau (sous réserve de justification de l'intérêt scientifique par le Directeur de thèse / Directeur du laboratoire)	EDSML - tous les sites	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	10 h
Examen niveau plongée scientifique (sous réserve de justification de l'intérêt scientifique par le Directeur de thèse / Directeur du laboratoire)	EDSML - tous les sites	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	5 h (1 seule fois au cours de la thèse)
Forum des doctorants de l'ED (destinés aux lycéens)  Organisation du forum Présentation (vulgarisation scientifique)	EDSML : Association MERSCIDOC OU autre manifestation du même type	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	(1 seule fois au cours de la thèse)  10 5
Investissement dans l'organisation de manifestations de vulgarisation scientifique (Fête de la science, Nuit des chercheurs, café scientifique, ...) participation (stand par ex.) organisation de la manifestation  <i>validation 1 seule fois au cours de la thèse</i>	EDSML tous les sites	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	5 h (1 fois au cours de la thèse) 10 h (1 fois au cours de la thèse)
Participation aux instances des établissements : conseil d'administration, Conseil Formation Vie Universitaire, Commission Recherche	EDSML tous les sites	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	10 h
Membre du Conseil de l'EDSML			
et toute autre formation sur validation de la direction de l'EDSML	tout établissement	Brest Lorient - Vannes Rennes Angers Nantes Le Mans	maxi 30 h

## Questions diverses

Frédéric Jean informe le conseil de l'ED qu'il va quitter ses fonctions de directeur adjoint, pour se consacrer à l'EUR IsBlue.

Un remplaçant volontaire, Philippe Pondaven s'est manifesté depuis plusieurs semaines. F Jean et Ph. Pondaven vont ensemble préparer la passation, pour la rentrée prochaine. Le Président et le VP-recherche de l'établissement, ainsi que les instances UBL vont être prochainement informés de cette proposition de changement à la direction de l'ED.

-----